

Maître d'Ouvrage :

Mairie de Saint Genis Pouilly

94 Avenue de la République 01630 SAINT GENIS POUILLY



**SAINT
GENIS
POUILLY**

Opération :

Extensions de l'école de Prégny

61 Rue du Fierney - PREGNY 01630 SAINT GENIS POUILLY

C.C.T.P

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot N°07 Plâtrerie - Peinture

Projet établi par :

ATELIER B - Architecte
5 Place Henri Dunant - 01200 VALSERHONNE



Siège :
8, rue Victor Hugo - 01100 OYONNAX
Tel : 04 74 73 04 90 - Email : economia-oyonnax@economia-be.com

Sommaire

| | | |
|--------------|---|-----------|
| 1 | Objet des travaux | 5 |
| 1 1 | | 5 |
| 2 | Spécifications techniques | 6 |
| 2 1 | | 6 |
| 3 | Prescriptions générales | 7 |
| 3 1 | Connaissance des lieux | 7 |
| 3 2 | Connaissance des travaux | 7 |
| 3 3 | Protection des ouvrages | 7 |
| 3 4 | Propreté - Nettoyage | 7 |
| 3 5 | Sécurité de chantier | 7 |
| 4 | Prescriptions particulières au lot plâtrerie | 8 |
| 4 1 | Implantation et nettoyage | 8 |
| 4 2 | Stockage des matériaux | 8 |
| 4 3 | Réception des supports | 8 |
| 4 4 | Qualité des matériaux | 8 |
| 4 5 | Mise en oeuvre des matériaux | 8 |
| 4 6 | Généralités cloisons et doublages | 9 |
| 4 7 | Généralités plafonds plaque de plâtre | 9 |
| 5 | Prescriptions particulières au lot peinture | 11 |
| 5 1 | Préparation des supports | 11 |
| 5 2 | Peinture sur menuiserie bois | 12 |
| 5 3 | Peinture sur métallerie | 12 |
| 6 | Travaux | 13 |
| 6.1 | TRAVAUX DANS L'EXISTANT | 13 |
| 6.1.1 | Dépose | 13 |
| 6.1.1 1 | Dépose faux plafond en dalles | 13 |
| 6.1.1 2 | Dépose de plafonds plâtre + grille à plafond | 13 |
| 6.1.2 | Plafonds en plaques de plâtre sur ossature | 13 |
| 6.1.2 1 | Plafond CF 1 h | 13 |
| 6.1.3 | Doublage | 14 |
| 6.1.3 1 | Parement plâtre collé | 14 |
| 6.1.4 | Cloisons | 14 |
| 6.1.4 1 | Cloisons sur ossature 98/62 | 14 |
| 6.1.5 | Peinture | 14 |
| 6.1.5 1 | Préparation des fonds anciens en mur | 14 |
| 6.1.5 2 | Peinture satinée sur murs (phase solvant) | 15 |
| 6.1.5 3 | Peinture sur boiserie intérieure conservée | 15 |
| 6.1.5 4 | Peinture sur boiserie intérieure (résine acrylique en phase acqueuse) | 15 |
| 6.1.5 5 | Retouches diverses | 16 |
| 6.1.5 6 | Nettoyage pour OPR | 16 |
| 6.1.5 7 | Nettoyage final de livraison | 17 |
| 6.2 | EXTENSION MATERNELLE | 18 |
| 6.2.1 | Plafond en plaque de plâtre | 18 |
| 6.2.1 1 | Plafond CF 1/2 h (2 BA 13) + Pose rampant | 18 |
| 6.2.1 2 | Membrane d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau | 18 |
| 6.2.1 3 | Isolation en fibres végétales - épaisseur 400 mm | 18 |
| 6.2.1 4 | Plaque plâtre perforée gyptone Activ'Air Quattro 41 - Pose rampant | 19 |
| 6.2.1 5 | Plaque plâtre perforée gyptone Activ'Air Quattro 41 - Pose droite | 19 |
| 6.2.1 6 | Plafond CF 1 h (2 PPF 15) + Pose droite | 20 |
| 6.2.2 | Doublage | 20 |
| 6.2.2 1 | Parement plâtre collé | 20 |
| 6.2.2 2 | Doublage isolant laine de verre sur ossature - Ep. 140 mm | 20 |

Sommaire

| | | |
|--------------|--|-----------|
| 6.2.2 3 | Embrasure - Largeur 13 cm | 21 |
| 6.2.2 4 | Embrasure - Largeur 14 cm | 21 |
| 6.2.2 5 | Embrasure - Largeur 22 cm | 21 |
| 6.2.3 | Cloisons | 22 |
| 6.2.3 1 | Cloisons sur ossature 98/62 | 22 |
| 6.2.3 2 | Plus value pour parements hydrofugé - Ep 18 mm | 22 |
| 6.2.4 | Gaines techniques - Caissons | 22 |
| 6.2.4 1 | Cloisons gaines techniques 84/48S (45 dB) | 22 |
| 6.2.4 2 | Caissons | 23 |
| 6.2.4 3 | Caissons verticaux - CF 1h | 23 |
| 6.2.4 4 | Soffite horizontale - 82x77 ht cm | 23 |
| 6.2.4 5 | Soffite horizontale - 82x77 ht cm - Avec isolant | 23 |
| 6.2.5 | Habillages - Divers | 24 |
| 6.2.5 1 | Habillage des batis support | 24 |
| 6.2.5 2 | Habillage divers | 24 |
| 6.2.5 3 | Garnissage divers | 24 |
| 6.2.5 4 | Joue de plafond en plaque de plâtre - Hauteur 0,10 m | 24 |
| 6.2.5 5 | Joue de plafond en plaque de plâtre - Hauteur 0,20 m | 25 |
| 6.2.5 6 | Joue de plafond en plaque de plâtre - Hauteur 0,30 m | 25 |
| 6.2.6 | Peinture | 25 |
| 6.2.6 1 | Peinture satinée sur murs | 25 |
| 6.2.6 2 | Peinture mate sur plafonds | 25 |
| 6.2.6 3 | Peinture sur boiserie intérieure (résine acrylique en phase acqueuse) | 26 |
| 6.2.6 4 | Peinture sur ouvrages métalliques neufs | 26 |
| 6.2.6 5 | Peinture sur tuyauteries | 27 |
| 6.2.6 6 | Retouches diverses | 27 |
| 6.2.6 7 | Nettoyage pour OPR | 27 |
| 6.2.6 8 | Nettoyage final de livraison | 28 |
| 6.3 | EXTENSION PRIMAIRE | 28 |
| 6.3.1 | Plafond en plaque de plâtre | 28 |
| 6.3.1 1 | Plafond CF 1/2 h (2 BA 13) + Pose droite | 28 |
| 6.3.1 2 | Membrane d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau | 29 |
| 6.3.1 3 | Isolation en fibres végétales - épaisseur 400 mm | 29 |
| 6.3.1 4 | Plafond CF 1 h (2 PPF 15) + Pose droite | 29 |
| 6.3.1 5 | Plus value pour parements hydrofugé | 30 |
| 6.3.2 | Doublage | 30 |
| 6.3.2 1 | Parement plâtre collé | 30 |
| 6.3.2 2 | Doublage isolant laine de verre sur ossature - Ep. 140 mm | 30 |
| 6.3.2 3 | Plus value pour parements hydrofugé BA13 | 31 |
| 6.3.2 4 | Embrasure - Largeur 14 cm | 31 |
| 6.3.2 5 | Embrasure - Largeur 13 cm | 31 |
| 6.3.3 | Cloisons | 31 |
| 6.3.3 1 | Cloisons sur ossature 98/62 | 31 |
| 6.3.3 2 | Plus value pour parements hydrofugé - Ep 18 mm | 32 |
| 6.3.4 | Gaines techniques - Caissons | 32 |
| 6.3.4 1 | Cloisons gaines techniques 84/48S (45 dB) | 32 |
| 6.3.4 2 | Caissons | 32 |
| 6.3.4 3 | Caissons verticaux - CF 1h | 33 |
| 6.3.5 | Habillages - Divers | 33 |
| 6.3.5 1 | Habillage des batis support | 33 |
| 6.3.5 2 | Habillage divers | 33 |
| 6.3.5 3 | Garnissage divers | 34 |
| 6.3.5 4 | Joue de plafond en plaque de plâtre - Hauteur 0,20 m | 34 |
| 6.3.6 | Peinture | 34 |
| 6.3.6 1 | Peinture satinée sur murs | 34 |
| 6.3.6 2 | Peinture sur boiserie intérieure (résine acrylique en phase acqueuse) | 34 |

Sommaire

| | | |
|--------------|---|-----------|
| 6.3.6 3 | Peinture sur ouvrages métalliques neufs | 35 |
| 6.3.6 4 | Peinture sur tuyauteries | 35 |
| 6.3.6 5 | Retouches diverses | 35 |
| 6.3.6 6 | Nettoyage pour OPR | 35 |
| 6.3.6 7 | Nettoyage final de livraison | 36 |
| 6.4 | PREAU (COURS) | 37 |
| 6.4.1 | Peinture | 37 |
| 6.4.1 1 | Peinture sur ouvrages métalliques neufs | 37 |
| 6.4.1 2 | Retouches diverses | 37 |
| 6.4.1 3 | Nettoyage pour OPR | 37 |
| 6.4.1 4 | Nettoyage final de livraison | 38 |

1 **Objet des travaux**

- 1 1 Le présent lot a pour objet la réalisation des ouvrages du Lot N°07 Plâtrerie - Peinture relatifs à Extensions de l'école de Prégnyin située à
Les travaux sont à réaliser pour le compte de Mairie de Saint Genis Pouilly situé à .

2

Spécifications techniques

2 1

Les travaux seront exécutés suivant les Règles de l'Art et l'Entrepreneur devra se conformer pour l'exécution des ouvrages aux conditions stipulées dans les lois, décrets, arrêtés, circulaires se rapportant aux travaux effectués, ainsi que :

- Les normes nationales transposées des normes européennes,
- Les agréments techniques européens,
- Les spécifications techniques communes,
- Les normes internationales,
- Les autres référentiels élaborés par les organismes européens de normalisation, ou lorsque ceux-ci n'existent pas :
- Les normes nationales,
- Les agréments techniques nationaux, ou les spécifications techniques nationales en matière de conception, de calcul et de réalisation des ouvrages et de mise en oeuvre des produits.
 - Les Règles de Calcul et Cahiers des Charges (DTU).
 - Les Cahiers des Prescriptions Techniques propres à chaque lot (CPT).
 - Les Règles professionnelles propres à chaque lot.
 - Les prescriptions des fabricants.
 - Les Avis Techniques du C.S.T.B. et des assurances pour les procédés de construction, ouvrages ou matériaux donnant lieu à de tels avis.
 - Les règles de l'APSAD.

Pour les travaux de terrassements, voirie, réseaux, le C.C.T.G., dont la liste des fascicules applicables au présent marché est fixée par le décret n°93-1164 du 11 octobre 1993 modifié.

Tous les travaux faisant l'objet de la présente opération devront respecter les règlements administratifs particuliers :

Orange, Enedis, GRDF, Services ou Compagnies concessionnaires.
Le Code de l'Urbanisme.
Le Code de la Construction et de l'Habitat.
Le Code du Travail.
Le Règlement de Sécurité contre les Risques d'Incendie et de Panique dans les Etablissements Recevant du Public
Le Règlement Sanitaire Départemental.

Les dispositions techniques communes à tous les corps d'état sont fixées au CCTP commun à tous les lots (CCTPC).

Les dispositions administratives propres à chaque marché sont fixées au CCAP.

Cette liste étant un rappel des principaux documents applicables, sans avoir de caractère limitatif. L'Entrepreneur est censé avoir connaissance de l'ensemble de ces documents généraux et particuliers, bien qu'ils ne soient pas annexés au présent dossier pour des raisons matérielles. Le CCTP est rédigé en accord avec les documents ci-avant.

L'Entrepreneur devra toujours se référer à ces derniers pour les articles comportant des indications opposées sans qu'aucune spécification expresse de l'Architecte ou des bureaux d'études associés n'ait été faite.

3 Prescriptions générales

3 1 Connaissance des lieux

Le fait d'avoir soumissionné suppose que l'Entrepreneur a obtenu tous les renseignements nécessaires à la parfaite réalisation de ses travaux, qu'il a visité les lieux et qu'il s'engage à exécuter ces ouvrages dans les règles de l'Art, et ce, sans jamais pouvoir prétendre à aucun supplément sur les prix convenus qui ne seraient et ne pourraient d'ailleurs être financés.

Il ne saurait se prévaloir ultérieurement à la conclusion du marché, d'une connaissance insuffisante des sites, lieux et terrains d'implantation, nature du sol, moyens d'accès, conditions climatiques en relation avec l'exécution de ses travaux.

3 2 Connaissance des travaux

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) a pour objet la description des travaux et des particularités de l'opération.

L'Entrepreneur est tenu d'en prendre connaissance dans sa totalité et ne pourra se prévaloir d'une non-connaissance des travaux confiés à son corps d'état.

De même, l'Entrepreneur est tenu de consulter les plans et les détails fournis à l'appui du présent devis, il ne pourra jamais prétendre les avoir ignorés.

L'Entrepreneur est tenu de procéder à une vérification approfondie des documents qui lui seront remis en vue de l'établissement de ses prix unitaires et de signaler le cas échéant, à l'Architecte, les erreurs, contradictions ou omissions qu'il pourrait constater et ceci pendant la période d'étude de sa proposition ; en tout état de cause, jamais après la remise de celle-ci.

3 3 Protection des ouvrages

L'Entrepreneur est responsable de tous les dégâts qu'il pourrait occasionner sur ses ouvrages, les ouvrages des autres corps d'état ou les ouvrages mitoyens.

Il sera tenu responsable et devra remettre en état à ses frais tous ouvrages auxquels il aura occasionné des dégradations et ceci sans délai d'exécution.

3 4 Propreté - Nettoyage

Tous les déblais, déchets et gravois provenant des travaux du présent lot (hors déchets provenant de travaux de décontamination) sont évacués aux décharges par le titulaire du présent lot.

L'Entrepreneur devra procéder au nettoyage permanent du chantier ; dans le cas contraire le nettoyage sera effectué sur ordre de la Maîtrise d'Oeuvre par une tierce entreprise à la charge de l'Entrepreneur défaillant.

Il est rappelé à l'Entrepreneur de veiller à ce qu'aucun dégât ou salissure quelconque ne soit fait aux ouvrages des autres corporations.

3 5 Sécurité de chantier

Les protections nécessaires destinées à assurer la sécurité du personnel, suivant la législation en vigueur, sont à la charge du présent lot et comprises dans son prix.

4 Prescriptions particulières au lot plâtrerie

4 1 Implantation et nettoyage

L'Entrepreneur du présent lot devra :

- L'implantation et le traçage : il est procédé à l'implantation de l'ouvrage en traçant le développé de celui-ci à la surface auquel il se trouve raccordé.
- Les raccords avec les points singuliers : avant montage, il convient de mettre en place les dispositifs particuliers (renforts...) nécessaires au raccord avec les ouvrages déjà existants ou de s'assurer, le cas échéant, qu'ils l'ont été lors de l'exécution de ces ouvrages.

Il doit également le nettoyage des lieux, effacement des taches de plâtre ou colle sur tout support et enlèvement complet des déchets de matériaux et d'emballage de son corps d'état avec évacuation aux décharges publiques.

4 2 Stockage des matériaux

Les matériaux seront approvisionnés dans des locaux à l'abri des intempéries, secs et ventilés. L'Entrepreneur tiendra compte des surcharges admissibles dans les locaux utilisés.

4 3 Réception des supports

L'Entrepreneur du présent lot s'assurera de la compatibilité des différents produits employés par les autres corps d'état avec ses propres produits.

Avant toute exécution d'enduit, l'Entrepreneur procèdera à la réception des faces à enduire en présence de l'architecte ou de son représentant et de l'entreprise de gros-oeuvre, ceci pour s'assurer des aplombs et de la planéité des faces dans la limite des tolérances admises.

Les travaux de peinture et vernis ne seront exécutés qu'après examen des subjectiles.

4 4 Qualité des matériaux

Les matériaux employés seront de première qualité et seront conformes aux Normes Françaises homologuées, Avis Techniques, Cahier des Charges, Clauses Particulières du CCTP, et assureront les performances requises, exprimées au niveau de la description des ouvrages.

- Classement au feu.
- Performances acoustiques.
- Isolation thermique.

La qualité des isolants sera certifiée par l'ACERMI.

Les produits employés pour les ouvrages de revêtements seront de marque. Ils proviendront d'usines notoirement connues pour la qualité de leurs matériaux.

Les peintures seront utilisées uniquement suivant le mode d'emploi obligatoirement indiqué par les fabricants. Les produits seront livrés sur le chantier dans des récipients clos comportant la marque d'origine et d'identification.

Les peintures seront conformes à la Directive Européenne relative aux nouveaux seuils de COV applicables au 1er janvier 2007.

Le marquage des emballages prescrit par les Normes Françaises sera obligatoire et utilisera les symboles prévus dans ces documents.

4 5 Mise en oeuvre des matériaux

L'Entrepreneur prendra toutes dispositions nécessaires pour la préservation des ouvrages limitrophes. Ces produits devront recouvrir exactement et complètement les surfaces sur lesquelles ils seront appliqués. Ces travaux comportant également, obligatoirement, le rebouchage des trous, le calfeutrement des moulures, chanfrein, plinthes, etc... Ces matériaux devront être compatibles avec le subjectile à recouvrir et compatibles entre eux.

L'Entrepreneur devra procéder au dégraissage et brossage des fers avant toute couche primaire, s'il y a lieu.

L'Entrepreneur procèdera au brossage et à l'application d'un enduit repassé et poncé sur les boiseries selon l'aspect que l'on souhaite obtenir.

...Suite de "4 5 Mise en oeuvre des matériaux..."

Dans tous les cas, l'application des peintures, vernis, enduits et préparations assimilées ne devra être faite :

- ni par température ambiante inférieure à + 5° C
- ni dans une atmosphère humide susceptible de donner lieu à des condensations
- ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés.

Avant l'application de toute couche, la surface qui la reçoit sera débarrassée des souillures, poussières, taches de graisse, etc... ainsi que des graffitis divers.

Les peintures et vernis devront, et en cours d'emploi, être maintenus dans un parfait d'homogénéité (enlèvement des peaux superficielles, brassage et tamisage).

Ces produits seront entreposés dans un local à la disposition de l'Entrepreneur. La température ambiante ne devra pas être inférieure à + 5° C. En plus des travaux normalement prévus, la surface de chaque couche sera légèrement poncée avant l'application de la couche suivante, le film décoratif de la peinture devra présenter un aspect uniforme et sans grain.

4 6 **Généralités cloisons et doublages**

Cloisons et doublages en plaque de plâtre sur ossature métallique :

La mise en oeuvre de l'ossature métallique sera conforme aux prescriptions définies aux articles 3.4.1 et 3.5.1 de la norme NF P72-203-1.

La mise en oeuvre des plaques de plâtre sera conforme aux prescriptions définies aux articles 3.4.2 et 3.5.1 de la norme NF P72-203-1.

Les prix comprennent :

- La fourniture et la pose de profils cornière à angles vifs en acier galvanisé adaptés à la nature du support pour la protection des arêtes, de même que le réglage, le garnissage et le scellement au plâtre fort pour leur mise en place.
- Les sujétions de suspentes et fixations de cloisons suspendues.
- La sortie de tous les fourreaux des doublages et cloisons.
- La fourniture et pose de chevêtres et renforts pour portes, trappes, traversées de gaines,
- Avant fermeture des cloisons ou doublages, l'entrepreneur devra s'assurer que tous les renforts nécessaires pour la mise en place d'équipements lourds (sanitaire, chauffage, ...) ont bien été posés par les lots concernés.

Cloisons alvéolaire :

Les assemblages seront réalisés avec des accessoires en bois débités ou en éléments de panneaux de particules de bois de masse volumique supérieure ou égale à 650 kg/m³.

Les prix comprennent :

- Les sujétions de suspentes et fixations de cloisons suspendues.
- La fourniture et pose de renfort pour équipements lourds (sanitaire, chauffage, ...), les charges et emplacements des équipements seront transmis par les lots concernés.
- Le regarnissage des saignées après incorporations.
Les incorporations seront à la charge des lots concernés (électricité, plomberie, ...).

Doublages type complexe collé :

Les renforts pour équipements lourds sont à la charge des lots concernés (sanitaire, chauffage...).

Les incorporations diverses sont à la charge des lots concernés (électricité, plomberie, ...).

La pose des huisseries de portes sera à la charge du lot menuiserie intérieure.

4 7 **Généralités plafonds plaque de plâtre**

Généralités plafond en plaque de plâtre sur ossature métallique :

Travaux préparatoires :

Le présent chapitre traite des dispositions relatives aux ouvrages horizontaux ou inclinés réalisés à leur emplacement définitif à l'aide de plaques de parement en plâtre répondant à la définition de la norme NF P72-302 et susceptibles de recevoir directement les finitions usuelles moyennant les travaux préparatoires propres au type de finition considéré.

Avant de procéder à la réalisation des ouvrages proprement dits, des travaux préparatoires sont nécessaires. Parmi ces travaux, on distingue :

- L'implantation et le traçage afin de matérialiser les niveaux sur les ouvrages verticaux auxquels ils se raccordent.

...Suite de "4.7 Généralités plafonds plaque de plâtre..."

- Les raccords avec les points singuliers avec la mise en place de dispositifs particuliers (raccord sur cloisons, au droit des joints de dilatation du gros oeuvre ...)
- Les incorporations diverses (conduits, ouvrages particuliers ...)

Ossature intermédiaire :

La fixation des plaques de plâtre nécessite la mise en place, sous la structure support (charpente, plancher...), d'une ossature intermédiaire à moins que la structure support n'y satisfasse elle-même. Cette ossature, réalisée par profilé métallique ou contre lattage bois, devra être conforme aux dispositions définies à l'article 2.4. de la norme NF P72-203-1.

Mise en oeuvre des plaques de plâtre :

La mise en oeuvre des plaques de plâtre sera conforme aux prescriptions définies à l'art. 2.5 de la norme NF P72-203-1.

5 Prescriptions particulières au lot peinture

5 1 Préparation des supports

Support plâtre /

Ce chapitre concerne les subjectiles suivants :

- enduits en plâtre,
- plaques de plâtre,
- carreaux et tout produit à parement plâtre
- plaques à épiderme cartonné.

Préparation du subjectile conformément à l'article 6.5.1 et aux tableaux 1 à 3 de la norme NF P74-201-1 (DTU 59.1)

Support à base de liants hydrauliques

Ce chapitre concerne les subjectiles suivants :

- mortiers,
- béton,
- béton cellulaire

Préparation du subjectile conformément à l'article 6.5.2 et aux tableaux 4 à 8 de la norme NF P74-201-1 (DTU 59.1)

Support en maçonnerie et panneaux

Ce chapitre concerne les subjectiles suivants :

- briques pleines ou creuses
- blocs de béton
- maçonnerie en parement
- panneaux de fibres ou particules à liant ciment

Préparation du support conformément à l'article 6.5.3 et aux tableaux 9 à 12 de la norme NF P74-201-1 (DTU 59.1)

Support bois

Préparation du subjectile conformément à l'article 6.5.4 de la norme NF P74-201-1 (DTU 59.1)

Support métallique

Métaux non ferreux :

Préparation du subjectile conformément à l'article 6.5.5.1 et aux tableaux 19 et 20 de la norme NF P74-201-1 (DTU 59.1)

Métaux ferreux :

Préparation du subjectile conformément à l'article 6.5.5.2 et aux tableaux 17, 18 et 21 de la norme NF P74-201-1 (DTU 59.1)

Préparation des sols

Travaux préparatoires conformément à l'article 4.2 de la norme NF P74-203-1 (DTU 59.3)

Travaux d'apprêts conformément à l'article 4.3 de la norme NF P74-203-1 (DTU 59.3)

Finition des murs et plafonds

Ce paragraphe concerne les subjectiles suivants :

- enduits plâtre intérieurs
- supports à bas de liants hydrauliques et de maçonnerie
- béton cellulaire
- fibres ciment et éléments préfabriqués en plâtre de cloisons et plafonds.
- Finition C

Le film de peinture couvre le subjectile.

Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile.

Des défauts locaux de pouvoir masquant et de brillance sont tolérés.

La finition C est d'aspect poché.

- Finition B

La planéité générale initiale n'est pas modifiée.

Les altérations accidentelles sont corrigées.

La finition B est d'aspect poché.

Quelques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admis.

- Finition A

La planéité finale est satisfaisante. Il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires.

En extérieur sur maçonneries, les travaux de ragréage éventuels ne sont pas du ressort du peintre.

De faibles défauts d'aspect sont tolérés.

...Suite de "5 1 Préparation des supports..."

L'aspect d'ensemble est uniforme, soit légèrement poché, soit lisse.

Le rechampissage ne présente pas d'irrégularités (ni détrempe, ni saignement, ni remontées).

- Finition spécifique

Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1 - CCS)] : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition.

5 2 Peinture sur menuiserie bois

Finition des ouvrages bois

Vernis et lasures :

- Finition C :

Sans exigence d'aspect de finition.

Seule finition possible pour les lasures utilisées en travaux neufs à l'extérieur.

Ne concerne pas les vernis en travaux neufs à l'extérieur.

- Finition B :

La planitude initiale n'est pas modifiée.

Les pores du bois sont visibles ; il y a quelques défauts d'aspect et traces d'outils d'application.

En lasure transparente, appliquée en intérieur, l'aspect de surface et l'homogénéité de la teinte dépendent de la texture du bois.

- Finition A :

Les défauts d'aspect et les traces d'outils sont à peine perceptibles.

- Finition spécifique :

Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1 - CCS)] : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition.

Peinture :

- Finition C :

Le film de peinture couvre le subjectile.

Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile.

- Finition B :

La planéité initiale n'est pas modifiée. Des défauts d'aspect et de traces d'outils d'application sont admis, ainsi que l'aspect poché.

L'aspect final peut être rugueux.

- Finition A :

Légers défauts de planéité admis. Pores du bois peu apparents.

De légères traces d'outils et très légers défauts d'aspect sont admis. Aspect final uniforme.

Le rechampissage ne présente pas d'irrégularité (ni détrempe, ni saignement, ni remontées).

- Finition spécifique :

Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1 - CCS)] : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition.

5 3 Peinture sur métallerie

Finition des ouvrages métalliques

Les défauts de planéité d'ensemble des subjectiles métalliques ne sont pas repris.

- Finition C :

Le film de peinture couvre le subjectile.

Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition de surface reflète celui du subjectile.

- Finition B :

Sont admis quelques défauts d'aspect et des traces d'outils d'application.

Quelques coulures sont admises.

- Finition spécifique :

Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1 - CCS)] : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition.

6 Travaux

6.1 TRAVAUX DANS L'EXISTANT

6.1.1 Dépose

6.1.1.1 Dépose faux plafond en dalles

Dépose des faux plafonds en dalles, sur ossature métallique

Comprenant,

- Dépose des dalles minérales
- Dépose des joues attenantes en plaques de plâtre, joues attenantes en médium, joues attenantes en aggloméré sur ossature métallique
- Démontage de l'ossature métalliques, sciage et découpe si nécessaire

Compris tous accessoires et ouvrages encastrés ou attenants dans les plafonds (luminaires, trappe etc...)

Les tiges d'ancrage seront également supprimées.

Tri, chargement, transport et évacuation

Mode de métré : surface

Localisation :

- Ensemble du plafond de l'ancien bureau de direction devenant le stockage motricité, compris placards, suivant plans

6.1.1.2 Dépose de plafonds plâtre + grille à plafond

Dépose de plafonds constitués de plaques de plâtre sur ossature métallique, compris dépose de tous les éléments de fixations (ossature primaires, secondaires, cornières de rives, lattes, pointes, vis...), compris dépose des joues.

Découpes soignées au droit des cloisons conservées.

Tri, chargement et évacuation.

Mode de métré : au m² de plafond déposé.

Localisation :

- Ensemble du plafond de l'ancien bureau de direction devenant le stockage motricité, compris placards, suivant plans

6.1.2 Plafonds en plaques de plâtre sur ossature

6.1.2.1 Plafond CF 1 h

Fourniture et pose de plafond en plaques de plâtre comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé pour plafond nécessitant une résistance au feu, composée de profilés type fourrure et entretoise d'épaisseur minimum 6/10è.

Fixation sur l'ossature support par l'intermédiaire de suspentes en acier galvanisé.

- Laine de roche en panneaux de 100 mm d'épaisseur

- Un habillage en plaques de plâtre composé de : 2 plaques de plâtre de 12.5 mm d'épaisseur

Qualité : haute résistance au feu

Classement de réaction au feu : A2-s1, d0

Degré coupe feu : 1 h avec PV à fournir.

Pose horizontale ou sous rampant

Fixation sous charpente bois.

...Suite de "6.1.2 1 Plafond CF 1 h..."

Hauteur du plenum suivant coupes du projet.

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Localisation :

- Ensemble du plafond de l'ancien bureau de direction devenant le stockage motricité, compris placards, suivant plans

6.1.3 **Doublage**

6.1.3 1 **Parement plâtre collé**

Fourniture et pose d'un parement en plaque de plâtre comprenant :

- 1 parement en plaques de plâtre de 12.5 mm d'épaisseur

Plaques conforme à la norme NF P72-302

Qualité : Haute dureté

Comportement au feu : M1

- Collage au mortier adhésif agréé par le fabricant.

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Garnissage au droit des plafonds et murs, bandes de renfort sur arêtes.

Mode de métré : m2

Localisation :

- Ancienne salle des professeurs (futur bureau de direction) : sur le mur au droit de la kitchenette déposée, suivant plans

- Classe maternelle 1 : sur les 2 parois extérieures, suivant plans

- Local repos 1 : sur la parois extérieures, suivant plans

- Classe primaire 5 : au droit de la paroi où la menuiserie est déposée, suivant plans

- Circulation contre extension primaire : au droit de la paroi où la menuiserie est déposée, suivant plans

6.1.4 **Cloisons**

6.1.4 1 **Cloisons sur ossature 98/62**

Fourniture et mise en oeuvre de cloisons sur ossature 98/62 comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé d'épaisseur 62 mm constituée de rails et montants d'épaisseur nominale 6/10°.

Les montants seront simples, doubles.

- Un habillage de part et d'autre composé chacun de :

.1 plaque de plâtre standard renforcé en fibres de verre de 18 mm d'épaisseur

Type BA18S de PLACO ou équivalent

- D'une isolation par panneaux de laine minérale de 60 mm épaisseur.

- Dispositif d'étanchéité en pied de cloison avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

L'ensemble pour affaiblissement acoustique RA > ou égal à 47 dB (avec isolation) et de degré coupe feu = 1 heure (PV à fournir).

Compris coupes, fixations, traitement des joints de plaques, bandes de renforts sur angles et en raccords de plafonds.

Type Placostil de PLACO ou équivalent

Localisation :

- Pour le local info dans le local rangement table et chaises, suivant plans

6.1.5 **Peinture**

6.1.5 1 **Préparation des fonds anciens en mur**

Travaux sur supports anciens avant mise en peinture ou pose de papier peint en mur comprenant :

- Dépose de tous les éléments inutiles (colliers de fixation, clous, vis, rails ...etc), fixés sur le support.

- Révision de l'ensemble du support, calfeutrement au plâtre des trous inutiles existants (Trous de

...Suite de "6.1.5 1 Préparation des fonds anciens en mur..."

fixation, impact quelconques...), sondages des parties "meubles" et réparation au plâtre...

- Rebouchage, masticage, enduisage, ponçage général.
- Remplacement ponctuel de toile de verre, et toutes autres préparations nécessaires selon nature du subjectiles (nettoyage, lavage et rinçage, ...etc).

Nature des revêtements existants suivant pièces, et notamment :

- toile de verre (revêtement conservé)
- peinture
- etc...

Localisation :

- Sur l'ensemble des parois des locaux existants recevant une peinture, suivant tableau des revêtements
- Sur les parois existantes conservées de la salle maternelle 1, suivant plans
- Sur les parois existantes conservées dans le local repos 1, suivant plans
- Sur l'ensemble des parois et poutres de la salle d'évolution maternelle, suivant plans
- Sur l'ensemble des parois du stockage motricité, compris dans placards, suivant plans
- Sur l'ensemble des parois existantes du local rangement table et chaises et local info, suivant plans
- Sur les parois existantes conservées de la classe primaire 5, suivant plans
- Sur les parois existantes conservées de la circulation contre extension primaire pour une surface de 40m², suivant plans

6.1.5 2 **Peinture satinée sur murs (phase solvant)**

Fourniture et application de peinture acrylique satinée sur murs comprenant :

- Préparation des supports suivant nature des subjectiles
- Revêtement par peinture acrylique en phase aqueuse.

Aspect satiné.

Finition B.

Emission dans l'air intérieur : A+

Afnor NF.T 36.005, famille I, classe 7b2.

Teinte au choix de l'Architecte

Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Mode de métré : M2 de murs

Localisation :

- Suivant tableau des revêtements

6.1.5 3 **Peinture sur boiserie intérieure conservée**

Sur ouvrages bois intérieurs existant :

- Préparation des supports bois conservés (pièces de charpente...), comprenant
La révision de l'ensemble des supports ponçage, masticage, nettoyage, rinçage.....
- Impression
- Application de 2 couches de laque en phase aqueuse
à base de résine acrylique avec finition satinée.

Afnor NF.T 36.005.

Famille I, classe 4a.

Mode de métré : 2x la surface de l'ouverture

Localisation :

- Sur portes intérieures donnant sur la salle d'évolution maternelle, suivant plans
- Sur portes des placards du stockage motricité, suivant plans

6.1.5 4 **Peinture sur boiserie intérieure (résine acrylique en phase aqueuse)**

Peinture-laque sur boiserie intérieure comprenant :

- Préparation des supports
- Revêtement en phase aqueuse à base de résine acrylique en dispersion
Classification selon la norme NF T36-005 : Famille I - Classe 7b2

...Suite de "6.1.5.4 Peinture sur boiserie intérieure (résine acrylique..."

Finition : B

Aspect : laque brillante ou satinée au choix de l'architecte

Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Mode de métré :

Huisseries/Cadres : 0.35 m2/ml.

Portes : 2 faces x 1.10.

Châssis : 2 faces

Poteaux : 0.30 m2/ml.

Caches sur têtes de cloisons : 0.10 m2/ml

Caissons : surface x 1.10.

Trappes : 1 face x 1.20.

Plinthes : 0.15 m2/ml

Tablettes : 0,20 m2/ml

Fourrures : 0.15 m2/ml

Portes de placard pleines : 2 faces x 1.20

Localisation :

- Pour l'ensemble ouvrages bois : plinthes, habillage bois d'embrasures, cadres de blocs-portes, couvre JD, habillage de portes, etc.

6.1.5 5 **Retouches diverses**

Après le passage des autres corps d'état.

Prix forfaitaire.

Mode de métré : ensemble du bâtiment

Localisation :

- Pour l'ensemble des locaux impactés par les travaux

6.1.5 6 **Nettoyage pour OPR**

NOTA : Le nettoyage final de certains ouvrages reste à la charge de l'entreprise qui en assure l'installation et ne concerne donc pas le présent lot :

- stores, BSO et volets roulants à charge du lot menuiserie aluminium
- équipement de chaufferie et centrales de ventilation (à charge du lot chauffage)
- enveloppe du bâtiment (couverture et bardage à charge des lots respectifs)
- ouvrages extérieurs (clôtures, aménagements paysagers à charge des lots respectifs)

PRINCIPALES PRESTATIONS A EFFECTUER :

Sur sols en grès cérame fin y compris sur les plinthes :

- balayage, grattage (enlèvement des traces de plâtre)
- décapage mécanique, lavage, rinçage, neutralisation des efflorescences de ciment, y compris des traces ou voile de ciment.
- enlèvement des traces de peinture pouvant éventuellement subsister.

Sur sols souples :

- balayage, lavage mécanique, aspiration, rinçage.
- neutralisation des sols, séchage.

Sur dallage à surface lisse anti poussière, nettoyage comprenant :

balayage, décapage mécanique, lavage, rinçage.

Sur revêtement mural en grès émaillé :

- décapage + lavage.

Élimination des traces de plâtre et de peinture éventuelles.

Sur menuiseries intérieures et extérieures :

- aspiration et lavage des feuillures, rails,
- nettoyage des profilés de menuiserie aluminium (dormants et ouvrants) côté intérieur et extérieur, y compris quincailleries, poignées, traces de plâtre et de doigts.

...Suite de "6.1.5 6 Nettoyage pour OPR..."

Pour les vitrages, sur 2 faces :

- élimination des traces de fin de chantier sur les verres (en prenant garde au film protecteur s'il existe) et lavage de la vitrerie.

Appareils sanitaires :

Nettoyage et désinfection des appareils :

WC, douches, vasques, lavabos, éviers, vidoir, chauffe-eau, et leur robinetterie et accessoires.

- balayage, décapage, brossage, rinçage, essuyage,
- nettoyage des miroirs, tuyauteries, siphons,
- enlèvement des étiquettes.

Portes intérieures :

Nettoyage des portes bois avec parements stratifiés ou portes métalliques y compris béquilles, plaques, etc..

Radiateurs et tuyauteries :

Nettoyage des surfaces métalliques laquées, plus tuyauteries.

Forfait pour l'ensemble des bâtiments.

Appareillage électrique :

Forfait pour enlèvement des traces de doigts et taches sur prises de courant, interrupteurs et tous appareillages.

Nettoyage garde corps intérieurs métalliques et mains courantes métalliques.

Nettoyage soigné de l'ensemble du mobilier intérieur, placards, tablettes, etc.

Prix unitaire pour l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

- Pour l'ensemble des locaux impactés par les travaux

6.1.5 7

Nettoyage final de livraison

Intervention après nettoyage de OPR

Il s'agit là essentiellement d'un travail de finition (ou de retouches) : dernier lavage des sols (dépoussiérage si l'électricien a installé une prise supplémentaire, par exemple, et suivi des sanitaires).
Nota : les vitrages et revêtements muraux ne sont pas concernés par le nettoyage final.

PRINCIPALES PRESTATIONS A EFFECTUER :

Sols carrelés :

Lavage des sols (traces de pas, poussière).

Sols souples:

Balayage humide des sols (traces de pas, poussière).

Dallage béton surfacé lissé :

Lavage des sols.

Appareils sanitaires :

WC, douches, vasques, lavabos, éviers, vidoir, chauffe-eau, et leur robinetterie et accessoires.

Essuyage et lavage si besoin.

Localisation :

- Pour l'ensemble des locaux impactés par les travaux

6.2 EXTENSION MATERNELLE

6.2.1 Plafond en plaque de plâtre

6.2.1 1 Plafond CF 1/2 h (2 BA 13) + Pose rampant

Fourniture et pose de plafond en plaques de plâtre comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé pour plafond nécessitant une résistance au feu, composée de profilés type fourrure et entretoise d'épaisseur minimum 6/10è.

Fixation sur l'ossature support par l'intermédiaire de suspentes en acier galvanisé.

- Un habillage en plaques de plâtre composé de : 2 plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur

Qualité : standard

Classement de réaction au feu : A2-s1, d0

Degré coupe feu : 1/2 h avec PV à fournir.

Pose droite

Fixation sous charpente bois.

Hauteur du plenum suivant coupes du projet.

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Mode de métré : M2

Localisation :

- Pour l'ensemble des plafonds du hall d'entrée sous charpente bois, suivant plans

6.2.1 2 Membrane d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau

Fourniture et pose d'une membrane d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau, type STOPVAP d'ISOVER ou équivalent, comprenant :

- film quadrillé en polypropylène armé d'un voile non-tissé

- Caractéristiques :

Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau $s_d > 18m$

Perméance à la vapeur d'eau $< 0.005 g/(m^2.h.mmHg)$

Résistance à la déchirure au clou $> 130 N$

Résistance à la traction $> 130 N / 50 mm$

- Fixation par adhésif double face.

Jonction des lés par adhésif.

Réalisation de l'étanchéité aux extrémités par mise en œuvre de joint mastic scotché.

Étanchéité en périphérie des éléments traversants

La membrane sera sous avis technique en cours de validité.

Mise en œuvre en lés à recouvrement.

Mode de métré : M2

Localisation :

- Pour l'ensemble des plafonds du hall d'entrée sous charpente bois, suivant plans

6.2.1 3 Isolation en fibres végétales - épaisseur 400 mm

Fourniture et pose d'une isolation en panneau semi-rigide constitué de fibres végétales de chanvre, coton et lin liées entre elles, d'épaisseur totale 2x200mm.

Résistance thermique totale $> ou = à 10,50 m^2.K/W$.

Certifié ACERMI.

Type BIOFIB TRIO de chez BIOFIB ou équivalent

Pose sur plafond plâtre.

...Suite de "6.2.1 3 Isolation en fibres végétales - épaisseur 400 mm..."

Mode de métré : M2

Localisation :

- Pour l'ensemble des plafonds du hall d'entrée sous charpente bois, suivant plans

6.2.1 4 **Plaque plâtre perforée gyptone Activ'Air Quattro 41 - Pose rampant**

Fourniture et pose d'un plafond acoustique non démontable constitué de plaques de plâtre perforées de grande dimensions, à bords amincis, revêtues au dos d'un parement non tissé étanche aux poussières. Compris ossature et suspentes en acier galvanisé, coupes, découpes et toutes sujétions de réalisations. Traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage. Coordination avec l'électricien et le lot CVC.

Plafond rampant avec :

- partie de plaques lisses
- partie de plaques perforées

Raccordements avec les parois verticales

Feutre sur plafond en laine de roche d'épaisseur 75 mm, avec pare-vapeur noir en sous-face, réaction au feu A2-s1, d0, avec certification ACERMI.

Dimensions : 1200 x 2400 mm.

Épaisseur plaques : 12.5 mm.

Réaction au feu : A2-s1, d0.

Coefficient d'absorption alpha W = 0.70.

Taux de perforations > ou égal à 16 %.

Perforation carrées 12x12 mm.

Fixation sous charpente bois ou sous soffite plaque de plâtre.

Hauteur du plénum et hauteur sous plafond suivant plan et coupes du projet.

Type Gyptone Activ'Air Quattro 41 de Placo ou équivalent.

Mode de métré : m2

Localisation :

- Hall d'entrée, suivant plans

6.2.1 5 **Plaque plâtre perforée gyptone Activ'Air Quattro 41 - Pose droite**

Fourniture et pose d'un plafond acoustique non démontable constitué de plaques de plâtre perforées de grande dimensions, à bords amincis, revêtues au dos d'un parement non tissé étanche aux poussières. Compris ossature et suspentes en acier galvanisé, coupes, découpes et toutes sujétions de réalisations. Traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage. Coordination avec l'électricien et le lot CVC.

Plafond horizontal avec :

- partie de plaques lisses
- partie de plaques perforées

Raccordements avec les parois verticales

Feutre sur plafond en laine de roche d'épaisseur 75 mm, avec pare-vapeur noir en sous-face, réaction au feu A2-s1, d0, avec certification ACERMI.

Dimensions : 1200 x 2400 mm.

Épaisseur plaques : 12.5 mm.

Réaction au feu : A2-s1, d0.

Coefficient d'absorption alpha W = 0.70.

Taux de perforations > ou égal à 16 %.

Perforation carrées 12x12 mm.

Fixation sous charpente bois ou sous soffite plaque de plâtre.

Hauteur du plénum et hauteur sous plafond suivant plan et coupes du projet.

Type Gyptone Activ'Air Quattro 41 de Placo ou équivalent.

...Suite de "6.2.1 5 Plaque plâtre perforée gyptone Activ'Air Quattro 4..."

Mode de métré : m2

Localisation :

- Hall d'entrée sous dalle béton, suivant plans

6.2.1 6 **Plafond CF 1 h (2 PPF 15) + Pose droite**

Fourniture et pose de plafond en plaques de plâtre comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé pour plafond nécessitant une résistance au feu, composée de profilés type fourrure et entretoise d'épaisseur minimum 6/10è.

Fixation sur l'ossature support par l'intermédiaire de suspentes en acier galvanisé.

- Laine de verre en panneaux de 200 mm d'épaisseur

- Un habillage en plaques de plâtre composé de : 2 plaques de plâtre de 15 mm d'épaisseur

Qualité : haute résistance au feu

Classement de réaction au feu : A2-s1, d0

Degré coupe feu : 1 h avec PV à fournir.

Pose droite.

Fixation sous plafond plâtre.

Hauteur du plenum suivant coupes du projet.

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Mode de métré : M2

Localisation :

- Local PAC et placard électrique, suivant plans

6.2.2 **Doublage**

6.2.2 1 **Parement plâtre collé**

Fourniture et pose d'un parement en plaque de plâtre comprenant :

- 1 parement en plaques de plâtre de 12.5 mm d'épaisseur

Plaques conforme à la norme NF P72-302

Qualité : Haute dureté

Comportement au feu : M1

- Collage au mortier adhésif agréé par le fabricant.

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Garnissage au droit des plafonds et murs, bandes de renfort sur arêtes.

Mode de métré : m2

Localisation :

- Sur l'ensemble des murs béton, suivant plans

6.2.2 2 **Doublage isolant laine de verre sur ossature - Ep. 140 mm**

Fourniture et mise en oeuvre d'un doublage isolant, comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé avec rails haut et bas, montants simples ou doubles, cornières, fourrures et coulisses de rives.

Compris coupes, fixations et traverses sur ouvertures.

- Un isolant laine de verre en panneaux semi-rigide revêtus d'un pare vapeur.

Épaisseur : 140 mm.

Résistance thermique $R=4,35 \text{ m}^2.K/W$.

- Un habillage en plaques de plâtre haute dureté de 18 mm d'épaisseur.

Compris coupes, fixations par vis, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

...Suite de "6.2.2.2 *Doublage isolant laine de verre sur ossature - Ep....*"

- Protection des pieds par film polyane avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.
Type Placostil de PLACO ou équivalent.

Localisation :

- Sur poutre béton qui sépare les 2 types de toitures dans le hall maternelle, suivant plans

6.2.2.3 **Embrasure - Largeur 13 cm**

Fourniture et mise en oeuvre d'embrasure en plaque de plâtre, comprenant :

- Ossature en acier galvanisé en complément de l'ossature du doublage en surface courante.
Mise en oeuvre en retour vertical des doublages au droit des menuiseries extérieures.
Compris calages, coupes, fixations.
- Un parement en plaques de plâtre haute dureté de 18 mm d'épaisseur avec coupes, fixations par vis, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
Dans baies sans allège, protection des pieds par film polyane avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

Largeur des embrasures ~ 13 cm

Mode de métré : ml

Localisation :

- Au droit des portes intérieures dans murs béton, suivant plans

6.2.2.4 **Embrasure - Largeur 14 cm**

Fourniture et mise en oeuvre d'embrasure en plaque de plâtre, comprenant :

- Ossature en acier galvanisé en complément de l'ossature du doublage en surface courante.
Mise en oeuvre en retour vertical des doublages au droit des menuiseries extérieures.
Compris calages, coupes, fixations.
- Un parement en plaques de plâtre haute dureté de 18 mm d'épaisseur avec coupes, fixations par vis, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
Dans baies sans allège, protection des pieds par film polyane avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

Largeur des embrasures ~ 14 cm

Mode de métré : ml

Localisation :

- Au droit des menuiseries extérieures dans murs béton, suivant plans

6.2.2.5 **Embrasure - Largeur 22 cm**

Fourniture et mise en oeuvre d'embrasure en plaque de plâtre, comprenant :

- Ossature en acier galvanisé en complément de l'ossature du doublage en surface courante.
Mise en oeuvre en retour vertical des doublages au droit des menuiseries extérieures.
Compris calages, coupes, fixations.
- Un parement en plaques de plâtre haute dureté de 18 mm d'épaisseur avec coupes, fixations par vis, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
Dans baies sans allège, protection des pieds par film polyane avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

Largeur des embrasures ~ 22 cm

Mode de métré : ml

Localisation :

- Ouvertures dans hall maternelle, suivant plans

6.2.3 Cloisons

6.2.3 1 Cloisons sur ossature 98/62

Fourniture et mise en oeuvre de cloisons sur ossature 98/62 comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé d'épaisseur 62 mm constituée de rails et montants d'épaisseur nominale 6/10°.

Les montants seront simples, doubles.

- Un habillage de part et d'autre composé chacun de :

.1 plaque de plâtre standard renforcé en fibres de verre de 18 mm d'épaisseur

Type BA18S de PLACO ou équivalent

- D'une isolation par panneaux de laine minérale de 60 mm épaisseur.

- Dispositif d'étanchéité en pied de cloison avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

L'ensemble pour affaiblissement acoustique RA > ou égal à 47 dB (avec isolation) et de degré coupe feu = 1 heure (PV à fournir).

Compris coupes, fixations, traitement des joints de plaques, bandes de renforts sur angles et en raccords de plafonds.

Type Placostil de PLACO ou équivalent

Localisation :

- Pour l'ensemble des cloisons de distribution, suivant plans

6.2.3 2 Plus value pour parements hydrofugé - Ep 18 mm

Plus value pour remplacement de la dernière plaque d'un habillage (épaisseur 18 mm) par une plaque de plâtre hydrofugée.

Plaques hydrofugées type H1 conformes à la norme NF P 72.302.

Le prix est une plus value par rapport à une plaque standard.

Localisation :

- Pour l'ensemble des cloisons dans les sanitaires, suivant plans

6.2.4 Gaines techniques - Caissons

6.2.4 1 Cloisons gaines techniques 84/48S (45 dB)

Fourniture et mise en oeuvre de cloisons acoustiques 84/48 comprenant :

- Une ossature métallique d'épaisseur 48 mm constituée de rails et montants en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10°. Les montants seront simples ou doubles en fonction des limites dimensionnelles.

- Un habillage donnant sur l'extérieur de la gaine ou du puits constitué de :

1 plaque de plâtre standard renforcé en fibres de verre de 18 mm d'épaisseur par face, compris remplacement des plaques BA18S par des plaques hydrofuges dans les locaux humides.

Classement de réaction au feu : A2-s1,d0

Type BA18S de SINIAT ou équivalent

- Une isolation par panneaux de laine minérale de 45 mm épaisseur.

- Dispositif d'étanchéité en pied de cloison avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

Compris fixations, traitement des joints de plaques, bandes de renforts sur angles et en raccords de plafonds.

L'ensemble pour affaiblissement acoustique $R_w + C > \text{ou} = 45 \text{ dB}$ et de degré coupe feu $EI_{o>i} = 60$ (PV à fournir).

Type Prégymétal D84/48 S de Siniat ou équivalent.

Mode de métrés : m²

Localisation :

- Pour l'ensemble des GT et habillages des descentes d'EP, suivant plans

6.2.4 2 **Caissons**

Fourniture et pose de soffite en plaques de plâtre.
Épaisseur : 1 plaque de 18 mm d'épaisseur.
Qualité : standard.
Degré coupe feu : néant.
Compris ossature, suspentes, assemblages, renforts et toutes sujétions de mise en oeuvre.
Habillage horizontal ou vertical 2 faces.
Dimensions: 600 / 200 mm

Localisation :
- Pour l'ensemble du projet

6.2.4 3 **Caissons verticaux - CF 1h**

Réalisation de gaines verticales comprenant :

Fourniture et pose de gaine verticale en plaques de plâtre :
- Épaisseur : 1 plaque de 25 mm d'épaisseur.
- Qualité : incombustible
- Degré coupe feu : 1 heure avec PV à fournir.
- Classement au feu : M0
Compris ossature, suspentes, assemblages, renforts et toutes sujétions de mise en oeuvre.
Habillage horizontal 4 faces.
Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
Section intérieure minimum : 50 x 50 cm

Mode de métré : Ml de gaines verticale

Localisation :
- Pour l'ensemble du projet

6.2.4 4 **Soffite horizontale - 82x77 ht cm**

Réalisation de soffites horizontales comprenant :

- Épaisseur : 1 plaque de 12,5 mm d'épaisseur.
- Qualité : standard
- Classement au feu : M0
Compris ossature, suspentes, assemblages, renforts et toutes sujétions de mise en oeuvre.
Habillage horizontal 2 faces.
Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
Section : 82 x 77 ht cm, suivant plans

Mode de métré : Ml de gaines horizontales

Localisation :
- Hall d'entrée, suivant plans

6.2.4 5 **Soffite horizontale - 82x77 ht cm - Avec isolant**

Réalisation de soffites horizontales comprenant :

- Épaisseur : 1 plaque de 12,5 mm d'épaisseur.
- Qualité : standard
- Classement au feu : M0
- Remplissage soffite de laine de verre conformément aux plans architecte
Compris ossature, suspentes, assemblages, renforts et toutes sujétions de mise en oeuvre.
Habillage horizontal 2 faces.
Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
Section : 82 x 77 ht cm, suivant plans

...Suite de "6.2.4 5 Soffite horizontale - 82x77 ht cm - Avec isolant..."

Mode de métré : Ml de gaines horizontales

Localisation :

- Hall d'entrée au droit du caniveau béton, suivant plans, suivant plans

6.2.5 **Habillages - Divers**

6.2.5 1 **Habillage des batis support**

Fourniture et mise en oeuvre d'un habillage de batis support comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé avec rails haut et bas, montants simples ou doubles, cornières, fourrures et coulisses de rives.

Compris coupes, fixations et traverses sur ouvertures.

- Un habillage de part et d'autre composé chacun de :

. 2 plaques de plâtre hydrofugée de 12.5 mm d'épaisseur.

Compris coupes, fixations par vis, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

- Dispositif d'étanchéité en pied de cloison avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

- Épaisseur totale : 62 mm

Type Placostil de Placo ou équivalent

Compté toute hauteur sur la largeur dessinée.

Mode de métré : M2

Localisation :

- Pour l'ensemble des sanitaires, suivant plans

6.2.5 2 **Habillage divers**

Fourniture et pose d'un parement en plaque de plâtre comprenant :

- Ossature métallique

- 1 parement en plaques de plâtre de 18 mm d'épaisseur Haute Dureté.

Plaques conforme à la norme NF P72-302

Qualité : standard

Comportement au feu : M1

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Garnissage au droit des plafonds et murs, bandes de renfort sur arêtes.

Habillage de largeur variable

Mode de métré : au m2

Localisation :

- Pour l'ensemble du projet

6.2.5 3 **Garnissage divers**

Après passage des autres corps d'état, raccords de saignées ou percements, garnissage de plinthes et faïences, nettoyage de toutes traces de colle ou plâtre.

Localisation :

- Pour l'ensemble du projet

6.2.5 4 **Joue de plafond en plaque de plâtre - Hauteur 0,10 m**

Fourniture et réalisation de joue de plafond en plaque de plâtre comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé d'épaisseur minimale 6/10è.

- Habillage avec une plaque de plâtre de 12.5 mm d'épaisseur.

- Profil aluminium en U ou F pour habillage de la tranche inférieure de plaque plâtre.

...Suite de "6.2.5 4 Joue de plafond en plaque de plâtre - Hauteur 0,10..."

- Compris coupes, fixations, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
- Hauteur : 0,10 m.

Mode de métré : ML

Localisation :

- En périphérie du local repos 3, suivant plans

6.2.5 5 **Joue de plafond en plaque de plâtre - Hauteur 0,20 m**

Fourniture et réalisation de joue de plafond en plaque de plâtre comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé d'épaisseur minimale 6/10è.
- Habillage avec une plaque de plâtre de 12.5 mm d'épaisseur.
- Profil aluminium en U ou F pour habillage de la tranche inférieure de plaque plâtre.
- Compris coupes, fixations, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
- Hauteur : 0,20 m.

Mode de métré : ML

Localisation :

- Pour l'ensemble du projet

6.2.5 6 **Joue de plafond en plaque de plâtre - Hauteur 0,30 m**

Fourniture et réalisation de joue de plafond en plaque de plâtre comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé d'épaisseur minimale 6/10è.
- Habillage avec une plaque de plâtre de 12.5 mm d'épaisseur.
- Profil aluminium en U ou F pour habillage de la tranche inférieure de plaque plâtre.
- Compris coupes, fixations, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
- Hauteur : 0,30 m.

Mode de métré : ML

Localisation :

- En périphérie de la classe maternelle 4, suivant plans

6.2.6 **Peinture**

6.2.6 1 **Peinture satinée sur murs**

Fourniture et application de peinture acrylique satinée sur murs comprenant :

- Préparation des supports suivant nature des subjectiles
 - Revêtement par peinture acrylique en phase aqueuse.
- Aspect satiné.
Finition B.
Emission dans l'air intérieur : A+
Afnor NF.T 36.005, famille I, classe 7b2.
Teinte au choix de l'Architecte
Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Mode de métré : M2 de murs

Localisation :

- Suivant tableau des revêtements, compris embrasures des menuiseries intérieures et extérieures, suivant plans

6.2.6 2 **Peinture mate sur plafonds**

Fourniture et application de peinture acrylique mate sur plafonds comprenant :

- Préparation des supports suivant nature des subjectiles

...Suite de "6.2.6.2 Peinture mate sur plafonds..."

- Revêtement par peinture acrylique en phase aqueuse.
Aspect mat, poché fin.
Finition B.
Emission dans l'air intérieur : A+
Afnor NF.T 36.005, famille I, classe 7b2.
Teinte au choix de l'Architecte
Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Mode de métré : M2 de plafonds

Localisation :

- Sur joues en périphérie de la classe maternelle 4, suivant plans
- Sur joues en périphérie du local repos 3, suivant plans
- Suivant tableau des revêtements

6.2.6.3 **Peinture sur boiserie intérieure (résine acrylique en phase aqueuse)**

- Peinture-laque sur boiserie intérieure comprenant :
- Préparation des supports
 - Revêtement en phase aqueuse à base de résine acrylique en dispersion
Classification selon la norme NF T36-005 : Famille I - Classe 7b2
Finition : B
Aspect : laque brillante ou satinée au choix de l'architecte
Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Mode de métré :

- Huisseries/Cadres : 0.35 m2/ml.
- Portes : 2 faces x 1.10.
- Châssis : 2 faces
- Poteaux : 0.30 m2/ml.
- Caches sur têtes de cloisons : 0.10 m2/ml
- Caissons : surface x 1.10.
- Trappes : 1 face x 1.20.
- Plinthes : 0.15 m2/ml
- Tablettes : 0,20 m2/ml
- Fourrures : 0.15 m2/ml
- Portes de placard pleines : 2 faces x 1.20

Localisation :

- Pour l'ensemble ouvrages bois : plinthes, habillage bois d'embrasures, cadres de blocs-portes, cadres de placards, couvre JD, habillage de portes, etc.

6.2.6.4 **Peinture sur ouvrages métalliques neufs**

- Sur ouvrages métalliques neufs :
- Préparation des fonds (dépeussière, dégraissage, ...)
 - Fourniture et application d'un primaire antirouille
 - Fourniture et application de 2 couches de laque antirouille alkyde uréthane à haute teneur en pigments actifs micronisés.
NF T36-005 : Famille I classe 4a/6a
Aspect brillant
Type Zolpafer Fac de Zolpan ou équivalent.
Compris toutes sujétions suivant préconisations du fabricant.
Teinte au choix de l'Architecte dans toute la gamme du fabricant sans plus value de prix

Mode de métré :

par dauphin : 1.00 m2

Localisation :

- Sur dauphins des descentes EP extérieures, suivant plans

6.2.6 5 **Peinture sur tuyauteries**

Fourniture et pose de peinture laque sur tuyauteries de toute nature comprenant :

- Préparation suivant nature des subjectiles
 - Couche primaire adaptée à la nature des canalisations
 - Revêtement à base de résine alkyde
- Classification selon la norme NF T36-005 : Famille I - Classe 4a
Finition : B
Aspect : laque brillante ou satinée au choix de l'architecte.
Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Localisation :

- Pour l'ensemble de l'extension maternelle

6.2.6 6 **Retouches diverses**

Après le passage des autres corps d'état.
Prix forfaitaire.

Mode de métré : ensemble du bâtiment

Localisation :

- Pour l'ensemble de l'extension maternelle

6.2.6 7 **Nettoyage pour OPR**

NOTA : Le nettoyage final de certains ouvrages reste à la charge de l'entreprise qui en assure l'installation et ne concerne donc pas le présent lot :

- stores, BSO et volets roulants à charge du lot menuiserie aluminium
- équipement de chaufferie et centrales de ventilation (à charge du lot chauffage)
- enveloppe du bâtiment (couverture et bardage à charge des lots respectifs)
- ouvrages extérieurs (clôtures, aménagements paysagers à charge des lots respectifs)

PRINCIPALES PRESTATIONS A EFFECTUER :

Sur sols en grès cérame fin y compris sur les plinthes :

- balayage, grattage (enlèvement des traces de plâtre)
- décapage mécanique, lavage, rinçage, neutralisation des efflorescences de ciment, y compris des traces ou voile de ciment.
- enlèvement des traces de peinture pouvant éventuellement subsister.

Sur sols souples :

- balayage, lavage mécanique, aspiration, rinçage.
- neutralisation des sols, séchage.

Sur dallage à surface lisse anti poussière, nettoyage comprenant :

balayage, décapage mécanique, lavage, rinçage.

Sur revêtement mural en grès émaillé :

- décapage + lavage.

Élimination des traces de plâtre et de peinture éventuelles.

Sur menuiseries intérieures et extérieures :

- aspiration et lavage des feuillures, rails,
- nettoyage des profilés de menuiserie aluminium (dormants et ouvrants) côté intérieur et extérieur, y compris quincailleries, poignées, traces de plâtre et de doigts.

Pour les vitrages, sur 2 faces :

- élimination des traces de fin de chantier sur les verres (en prenant garde au film protecteur s'il existe) et lavage de la vitrerie.

Appareils sanitaires :

Nettoyage et désinfection des appareils :

WC, douches, vasques, lavabos, éviers, vidoir, chauffe-eau, et leur robinetterie et accessoires.

...Suite de "6.2.6 7 Nettoyage pour OPR..."

- balayage, décapage, brossage, rinçage, essuyage,
- nettoyage des miroirs, tuyauteries, siphons,
- enlèvement des étiquettes.

Portes intérieures :

Nettoyage des portes bois avec parements stratifiés ou portes métalliques y compris béquilles, plaques, etc..

Radiateurs et tuyauteries :

Nettoyage des surfaces métalliques laquées, plus tuyauteries.

Forfait pour l'ensemble des bâtiments.

Appareillage électrique :

Forfait pour enlèvement des traces de doigts et taches sur prises de courant, interrupteurs et tous appareillages.

Nettoyage garde corps intérieurs métalliques et mains courantes métalliques.

Nettoyage soigné de l'ensemble du mobilier intérieur, placards, tablettes, etc.

Prix unitaire pour l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

- Pour l'ensemble de l'extension maternelle

6.2.6 8 **Nettoyage final de livraison**

Intervention après nettoyage de OPR

Il s'agit là essentiellement d'un travail de finition (ou de retouches) : dernier lavage des sols (dépoussiérage si l'électricien a installé une prise supplémentaire, par exemple, et suivi des sanitaires).
Nota : les vitrages et revêtements muraux ne sont pas concernés par le nettoyage final.

PRINCIPALES PRESTATIONS A EFFECTUER :

Sols carrelés :

Lavage des sols (traces de pas, poussière).

Sols souples:

Balayage humide des sols (traces de pas, poussière).

Dallage béton surfacé lissé :

Lavage des sols.

Appareils sanitaires :

WC, douches, vasques, lavabos, éviers, vidoir, chauffe-eau, et leur robinetterie et accessoires.
Essuyage et lavage si besoin.

Localisation :

- Pour l'ensemble de l'extension maternelle

6.3 **EXTENSION PRIMAIRE**

6.3.1 **Plafond en plaque de plâtre**

6.3.1 1 **Plafond CF 1/2 h (2 BA 13) + Pose droite**

Fourniture et pose de plafond en plaques de plâtre comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé pour plafond nécessitant une résistance au feu, composée de profilés type fourrure et entretoise d'épaisseur minimum 6/10è.

Fixation sur l'ossature support par l'intermédiaire de suspentes en acier galvanisé.

- Un habillage en plaques de plâtre composé de : 2 plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur

Qualité : standard

...Suite de "6.3.1 1 Plafond CF 1/2 h (2 BA 13) + Pose droite..."

Classement de réaction au feu : A2-s1, d0
Degré coupe feu : 1/2 h avec PV à fournir.
Pose droite
Fixation sous charpente bois.
Hauteur du plenum suivant coupes du projet.
Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Mode de métré : M2

Localisation :

- Pour l'ensemble du bâtiment, suivant plans

6.3.1 2 **Membrane d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau**

Fourniture et pose d'une membrane d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau, type STOPVAP d'ISOVER ou équivalent, comprenant :

- film quadrillé en polypropylène armé d'un voile non-tissé

- Caractéristiques :

Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau $s_d > 18m$

Perméance à la vapeur d'eau $< 0.005 g/(m^2.h.mmHg)$

Résistance à la déchirure au clou $> 130 N$

Résistance à la traction $> 130 N / 50 mm$

- Fixation par adhésif double face.

Jonction des lés par adhésif.

Réalisation de l'étanchéité aux extrémités par mise en œuvre de joint mastic scotché.

Étanchéité en périphérie des éléments traversants

La membrane sera sous avis technique en cours de validité.

Mise en œuvre en lés à recouvrement.

Mode de métré : M2

Localisation :

- Pour l'ensemble du bâtiment, suivant plans

6.3.1 3 **Isolation en fibres végétales - épaisseur 400 mm**

Fourniture et pose d'une isolation en panneau semi-rigide constitué de fibres végétales de chanvre, coton et lin liées entre elles, d'épaisseur totale 2x200mm.

Résistance thermique totale $> ou = à 10,50 m^2.K/W$.

Certifié ACERMI.

Type BIOFIB TRIO de chez BIOFIB ou équivalent

Pose sur plafond plâtre.

Mode de métré : M2

Localisation :

- Pour l'ensemble du bâtiment, suivant plans

6.3.1 4 **Plafond CF 1 h (2 PPF 15) + Pose droite**

Fourniture et pose de plafond en plaques de plâtre comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé pour plafond nécessitant une résistance au feu, composée de profilés type fourrure et entretoise d'épaisseur minimum 6/10è.

Fixation sur l'ossature support par l'intermédiaire de suspentes en acier galvanisé.

- Laine de verre en panneaux de 200 mm d'épaisseur

- Un habillage en plaques de plâtre composé de : 2 plaques de plâtre de 15 mm d'épaisseur

Qualité : haute résistance au feu

Classement de réaction au feu : A2-s1, d0

Degré coupe feu : 1 h avec PV à fournir.

Pose droite.

Fixation sous plafond plâtre.

...Suite de "6.3.1 4 Plafond CF 1 h (2 PPF 15) + Pose droite..."

Hauteur du plenum suivant coupes du projet.

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Mode de métré : M2

Localisation :

- Pour l'ensemble des locaux suivants :

- PAC

- Placard élec

- Rangement 7

- Rangement 8

- Suivant plans

6.3.1 5 **Plus value pour parements hydrofugé**

Plus value pour remplacement de la dernière plaque d'un parement par une plaque de plâtre hydrofugée. Plaques hydrofugées type H1 conformes à la norme NF P 72.302.

Localisation :

- Pour les plafonds plâtre dans les sanitaires, suivant plans

6.3.2 **Doublage**

6.3.2 1 **Parement plâtre collé**

Fourniture et pose d'un parement en plaque de plâtre comprenant :

- 1 parement en plaques de plâtre de 12.5 mm d'épaisseur

Plaques conforme à la norme NF P72-302

Qualité : Haute dureté

Comportement au feu : M1

- Collage au mortier adhésif agréé par le fabricant.

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Garnissage au droit des plafonds et murs, bandes de renfort sur arêtes.

Mode de métré : m2

Localisation :

- Pour l'ensemble des doublages en plaques de plâtre collés sur l'ensemble des murs béton intérieurs et extérieurs, suivant plans

6.3.2 2 **Doublage isolant laine de verre sur ossature - Ep. 140 mm**

Fourniture et mise en oeuvre d'un doublage isolant, comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé avec rails haut et bas, montants simples ou doubles, cornières, fourrures et coulisses de rives.

Compris coupes, fixations et traverses sur ouvertures.

- Un isolant laine de verre en panneaux semi-rigide revêtus d'un pare vapeur.

Épaisseur : 140 mm.

Résistance thermique $R=4,35 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$.

- Un habillage en plaques de plâtre haute dureté de 18 mm d'épaisseur.

Compris coupes, fixations par vis, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

- Protection des pieds par film polyane avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

Type Placostil de PLACO ou équivalent.

Localisation :

- Mur de la classe primaire 7 dans l'angle contre l'existant, suivant plans

6.3.2 3 **Plus value pour parements hydrofugé BA13**

Plus value pour remplacement de la dernière plaque d'un habillage par une plaque de plâtre hydrofugée. Plaques hydrofugées type H1 conformes à la norme NF P 72.302.

Le prix est une plus value par rapport à une plaque standard.

Localisation :

- Pour doublage collé ci-avant

6.3.2 4 **Embrasure - Largeur 14 cm**

Fourniture et mise en oeuvre d'embrasure en plaque de plâtre, comprenant :

- Ossature en acier galvanisé en complément de l'ossature du doublage en surface courante. Mise en oeuvre en retour vertical des doublages au droit des menuiseries extérieures. Compris calages, coupes, fixations.
- Un parement en plaques de plâtre haute dureté de 18 mm d'épaisseur avec coupes, fixations par vis, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
Dans baies sans allège, protection des pieds par film polyane avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

Largeur des embrasures ~ 14 cm

Mode de métré : ml

Localisation :

- Pour l'ensemble des menuiseries extérieures

6.3.2 5 **Embrasure - Largeur 13 cm**

Fourniture et mise en oeuvre d'embrasure en plaque de plâtre, comprenant :

- Ossature en acier galvanisé en complément de l'ossature du doublage en surface courante. Mise en oeuvre en retour vertical des doublages au droit des menuiseries extérieures. Compris calages, coupes, fixations.
- Un parement en plaques de plâtre haute dureté de 18 mm d'épaisseur avec coupes, fixations par vis, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
Dans baies sans allège, protection des pieds par film polyane avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

Largeur des embrasures ~ 13 cm

Mode de métré : ml

Localisation :

- Au droit des portes intérieures dans murs béton, suivant plans

6.3.3 **Cloisons**

6.3.3 1 **Cloisons sur ossature 98/62**

Fourniture et mise en oeuvre de cloisons sur ossature 98/62 comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé d'épaisseur 62 mm constituée de rails et montants d'épaisseur nominale 6/10°.

Les montants seront simples, doubles.

- Un habillage de part et d'autre composé chacun de :

.1 plaque de plâtre standard renforcé en fibres de verre de 18 mm d'épaisseur

Type BA18S de PLACO ou équivalent

- D'une isolation par panneaux de laine minérale de 60 mm épaisseur.
- Dispositif d'étanchéité en pied de cloison avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

L'ensemble pour affaiblissement acoustique RA > ou égal à 47 dB (avec isolation) et de degré coupe feu = 1 heure (PV à fournir).

...Suite de "6.3.3 1 Cloisons sur ossature 98/62..."

Compris coupes, fixations, traitement des joints de plaques, bandes de renforts sur angles et en raccords de plafonds.

Type Placostil de PLACO ou équivalent

Localisation :

- Pour l'ensemble des cloisons de distribution, suivant plans

6.3.3 2 **Plus value pour parements hydrofugé - Ep 18 mm**

Plus value pour remplacement de la dernière plaque d'un habillage (épaisseur 18 mm) par une plaque de plâtre hydrofugée.

Plaques hydrofugées type H1 conformes à la norme NF P 72.302.

Le prix est une plus value par rapport à une plaque standard.

Localisation :

- Pour l'ensemble des cloisons des sanitaires, suivant plans

6.3.4 **Gaines techniques - Caissons**

6.3.4 1 **Cloisons gaines techniques 84/48S (45 dB)**

Fourniture et mise en oeuvre de cloisons acoustiques 84/48 comprenant :

- Une ossature métallique d'épaisseur 48 mm constituée de rails et montants en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10°. Les montants seront simples ou doubles en fonction des limites dimensionnelles.

- Un habillage donnant sur l'extérieur de la gaine ou du puits constitué de :

1 plaque de plâtre standard renforcé en fibres de verre de 18 mm d'épaisseur par face, compris remplacement des plaques BA18S par des plaques hydrofuges dans les locaux humides.

Classement de réaction au feu : A2-s1,d0

Type BA18S de SINIAT ou équivalent

- Une isolation par panneaux de laine minérale de 45 mm épaisseur.

- Dispositif d'étanchéité en pied de cloison avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

Compris fixations, traitement des joints de plaques, bandes de renforts sur angles et en raccords de plafonds.

L'ensemble pour affaiblissement acoustique $R_w + C > \text{ou} = 45 \text{ dB}$ et de degré coupe feu $EI_{o>i} = 60$ (PV à fournir).

Type Prégymétal D84/48 S de Siniat ou équivalent.

Mode de métrés : m²

6.3.4 2 **Caissons**

Fourniture et pose de soffite en plaques de plâtre.

Épaisseur : 1 plaque de 18 mm épaisseur.

Qualité : standard.

Degré coupe feu : néant.

Compris ossature, suspentes, assemblages, renforts et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Habillage horizontal ou vertical 2 faces.

Dimensions: 600 / 200 mm

Localisation :

- Pour l'ensemble des travaux

6.3.4 3 **Caissons verticaux - CF 1h**

Réalisation de gaines verticales comprenant :

Fourniture et pose de gaine verticale en plaques de plâtre :

- Épaisseur : 1 plaque de 25 mm d'épaisseur.
- Qualité : incombustible
- Degré coupe feu : 1 heures avec PV à fournir.
- Classement au feu : M0

Compris ossature, suspentes, assemblages, renforts et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Habillage horizontal 4 faces.

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Section intérieure minimum : 50 x 50 cm

Mode de métré : Ml de gaines verticale

Localisation :

- Pour l'ensemble des travaux

6.3.5 **Habillages - Divers**

6.3.5 1 **Habillage des batis support**

Fourniture et mise en oeuvre d'un habillage de batis support comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé avec rails haut et bas, montants simples ou doubles, cornières, fourrures et coulisses de rives.

Compris coupes, fixations et traverses sur ouvertures.

- Un habillage de part et d'autre composé chacun de :

. 2 plaques de plâtre hydrofugée de 12.5 mm d'épaisseur.

Compris coupes, fixations par vis, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

- Dispositif d'étanchéité en pied de cloison avec relevé de 2 cm au dessus du sol fini.

- Épaisseur totale : 62 mm

Type Placostil de Placo ou équivalent

Compté toute hauteur sur la largeur dessinée.

Mode de métré : M2

Localisation :

- Pour l'ensemble des sanitaires, suivant plans

6.3.5 2 **Habillage divers**

Fourniture et pose d'un parement en plaque de plâtre comprenant :

- Ossature métallique

- 1 parement en plaques de plâtre de 18 mm d'épaisseur Haute Dureté.

Plaques conforme à la norme NF P72-302

Qualité : standard

Comportement au feu : M1

Compris coupes, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.

Garnissage au droit des plafonds et murs, bandes de renfort sur arêtes.

Habillage de largeur variable

Mode de métré : au m2

Localisation :

- Pour l'ensemble des travaux

6.3.5 3 **Garnissage divers**

Après passage des autres corps d'état, raccords de saignées ou percements, garnissage de plinthes et faïences, nettoyage de toutes traces de colle ou plâtre.

Localisation :

- Pour l'ensemble des travaux

6.3.5 4 **Joue de plafond en plaque de plâtre - Hauteur 0,20 m**

Fourniture et réalisation de joue de plafond en plaque de plâtre comprenant :

- Une ossature en acier galvanisé d'épaisseur minimale 6/10è.
- Habillage avec une plaque de plâtre de 12.5 mm d'épaisseur.
- Profil aluminium en U ou F pour habillage de la tranche inférieure de plaque plâtre.
- Compris coupes, fixations, traitement des joints par calicotage, enduit et ponçage.
- Hauteur : 0,20 m.

Mode de métré : ML

Localisation :

- Pour l'ensemble des travaux

6.3.6 **Peinture**

6.3.6 1 **Peinture satinée sur murs**

Fourniture et application de peinture acrylique satinée sur murs comprenant :

- Préparation des supports suivant nature des subjectiles
- Revêtement par peinture acrylique en phase aqueuse.

Aspect satiné.

Finition B.

Emission dans l'air intérieur : A+

Afnor NF.T 36.005, famille I, classe 7b2.

Teinte au choix de l'Architecte

Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Mode de métré : M2 de murs

Localisation :

- Suivant tableau des revêtements

6.3.6 2 **Peinture sur boiserie intérieure (résine acrylique en phase aqueuse)**

Peinture-laque sur boiserie intérieure comprenant :

- Préparation des supports
 - Revêtement en phase aqueuse à base de résine acrylique en dispersion
- Classification selon la norme NF T36-005 : Famille I - Classe 7b2

Finition : B

Aspect : laque brillante ou satinée au choix de l'architecte

Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Mode de métré :

Huisseries/Cadres : 0.35 m2/ml.

Portes : 2 faces x 1.10.

Châssis : 2 faces

Poteaux : 0.30 m2/ml.

Caches sur têtes de cloisons : 0.10 m2/ml

Caissons : surface x 1.10.

Trappes : 1 face x 1.20.

Plinthes : 0.15 m2/ml

...Suite de "6.3.6.2 Peinture sur boiserie intérieure (résine acrylique..."

Tablettes : 0,20 m2/ml

Fourrures : 0.15 m2/ml

Portes de placard pleines : 2 faces x 1.20

Localisation :

- Pour l'ensemble ouvrages bois : plinthes, habillage bois d'embrasures, cadres de blocs-portes, cadres de placards, couvre JD, habillage de portes, etc.

6.3.6.3 **Peinture sur ouvrages métalliques neufs**

Sur ouvrages métalliques neufs :

- Préparation des fonds (dépoussiérage, dégraissage, ...)
- Fourniture et application d'un primaire antirouille
- Fourniture et application de 2 couches de laque antirouille alkyde uréthane à haute teneur en pigments actifs micronisés.

NF T36-005 : Famille I classe 4a/6a

Aspect brillant

Type Zolpafer Fac de Zolpan ou équivalent.

Compris toutes sujétions suivant préconisations du fabricant.

Teinte au choix de l'Architecte dans toute la gamme du fabricant sans plus value de prix

Mode de métré :

par dauphin : 1.00 m2

Localisation :

- Pour l'ensemble des descentes EP, suivant plans

6.3.6.4 **Peinture sur tuyauteries**

Fourniture et pose de peinture laque sur tuyauteries de toute nature comprenant :

- Préparation suivant nature des subjectiles
 - Couche primaire adaptée à la nature des canalisations
 - Revêtement à base de résine alkyde
- Classification selon la norme NF T36-005 : Famille I - Classe 4a
Finition : B

Aspect : laque brillante ou satinée au choix de l'architecte.

Mise en oeuvre suivant les prescriptions du fabricant.

Localisation :

- Pour l'ensemble des travaux, suivant demandes fluides

6.3.6.5 **Retouches diverses**

Après le passage des autres corps d'état.

Prix forfaitaire.

Mode de métré : ensemble du bâtiment

Localisation :

- Pour l'ensemble de l'extension primaire

6.3.6.6 **Nettoyage pour OPR**

NOTA : Le nettoyage final de certains ouvrages reste à la charge de l'entreprise qui en assure l'installation et ne concerne donc pas le présent lot :

- stores, BSO et volets roulants à charge du lot menuiserie aluminium
- équipement de chaufferie et centrales de ventilation (à charge du lot chauffage)
- enveloppe du bâtiment (couverture et bardage à charge des lots respectifs)
- ouvrages extérieurs (clôtures, aménagements paysagers à charge des lots respectifs)

...Suite de "6.3.6 6 Nettoyage pour OPR..."

PRINCIPALES PRESTATIONS A EFFECTUER :

Sur sols en grès cérame fin y compris sur les plinthes :

- balayage, grattage (enlèvement des traces de plâtre)
- décapage mécanique, lavage, rinçage, neutralisation des efflorescences de ciment, y compris des traces ou voile de ciment.
- enlèvement des traces de peinture pouvant éventuellement subsister.

Sur sols souples :

- balayage, lavage mécanique, aspiration, rinçage.
- neutralisation des sols, séchage.

Sur dallage à surface lisse anti poussière, nettoyage comprenant :
balayage, décapage mécanique, lavage, rinçage.

Sur revêtement mural en grès émaillé :

- décapage + lavage.
- Élimination des traces de plâtre et de peinture éventuelles.

Sur menuiseries intérieures et extérieures :

- aspiration et lavage des feuillures, rails,
- nettoyage des profilés de menuiserie aluminium (dormants et ouvrants) côté intérieur et extérieur, y compris quincailleries, poignées, traces de plâtre et de doigts.

Pour les vitrages, sur 2 faces :

- élimination des traces de fin de chantier sur les verres (en prenant garde au film protecteur s'il existe) et lavage de la vitrerie.

Appareils sanitaires :

Nettoyage et désinfection des appareils :

WC, douches, vasques, lavabos, éviers, vidoir, chauffe-eau, et leur robinetterie et accessoires.

- balayage, décapage, brossage, rinçage, essuyage,
- nettoyage des miroirs, tuyauteries, siphons,
- enlèvement des étiquettes.

Portes intérieures :

Nettoyage des portes bois avec parements stratifiés ou portes métalliques y compris béquilles, plaques, etc..

Radiateurs et tuyauteries :

Nettoyage des surfaces métalliques laquées, plus tuyauteries.

Forfait pour l'ensemble des bâtiments.

Appareillage électrique :

Forfait pour enlèvement des traces de doigts et taches sur prises de courant, interrupteurs et tous appareillages.

Nettoyage garde corps intérieurs métalliques et mains courantes métalliques.

Nettoyage soigné de l'ensemble du mobilier intérieur, placards, tablettes, etc.

Prix unitaire pour l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

- Pour l'ensemble de l'extension primaire

6.3.6 7

Nettoyage final de livraison

Intervention après nettoyage de OPR

Il s'agit là essentiellement d'un travail de finition (ou de retouches) : dernier lavage des sols (dépoussiérage si l'électricien a installé une prise supplémentaire, par exemple, et suivi des sanitaires).
Nota : les vitrages et revêtements muraux ne sont pas concernés par le nettoyage final.

PRINCIPALES PRESTATIONS A EFFECTUER :

Sols carrelés :

Lavage des sols (traces de pas, poussière).

...Suite de "6.3.6 7 Nettoyage final de livraison..."

Sols souples:

Balayage humide des sols (traces de pas, poussière).

Dallage béton surfacé lissé :

Lavage des sols.

Appareils sanitaires :

WC, douches, vasques, lavabos, éviers, vidoir, chauffe-eau, et leur robinetterie et accessoires.

Essuyage et lavage si besoin.

Localisation :

- Pour l'ensemble de l'extension primaire

6.4 **PREAU (COURS)**

6.4.1 **Peinture**

6.4.1 1 **Peinture sur ouvrages métalliques neufs**

Sur ouvrages métalliques neufs :

- Préparation des fonds (dépolissage, dégraissage, ...)
- Fourniture et application d'un primaire antirouille
- Fourniture et application de 2 couches de laque antirouille alkyde uréthane à haute teneur en pigments actifs micronisés.

NF T36-005 : Famille I classe 4a/6a

Aspect brillant

Type Zolpafer Fac de Zolpan ou équivalent.

Compris toutes sujétions suivant préconisations du fabricant.

Teinte au choix de l'Architecte dans toute la gamme du fabricant sans plus value de prix

Mode de métré :

par dauphin : 1.00 m2

Localisation :

- Pour l'ensemble des dauphins des descentes EP, suivant plans

6.4.1 2 **Retouches diverses**

Après le passage des autres corps d'état.

Prix forfaitaire.

Mode de métré : ensemble du bâtiment

Localisation :

- Pour l'ensemble du préau

6.4.1 3 **Nettoyage pour OPR**

NOTA : Le nettoyage final de certains ouvrages reste à la charge de l'entreprise qui en assure l'installation et ne concerne donc pas le présent lot :

- enveloppe du bâtiment (couverture et bardage à charge des lots respectifs)

PRINCIPALES PRESTATIONS A EFFECTUER :

Sur sols en grès cérame fin y compris sur les plinthes :

- balayage, grattage (enlèvement des traces de plâtre)
- décapage mécanique, lavage, rinçage, neutralisation des efflorescences de ciment, y compris des traces ou voile de ciment.
- enlèvement des traces de peinture pouvant éventuellement subsister.

...Suite de "6.4.1 3 Nettoyage pour OPR..."

Sur dallage à surface lisse anti poussière, nettoyage comprenant :
balayage, décapage mécanique, lavage, rinçage.

Sur menuiseries extérieures :

- aspiration et lavage des feuillures, rails,
- nettoyage des profilés de menuiserie aluminium (dormants et ouvrants) côté intérieur et extérieur, y compris quincailleries, poignées, traces de plâtre et de doigts.

Appareils sanitaires :

Nettoyage et désinfection des appareils :
robinetterie et accessoires.

- balayage, décapage, brossage, rinçage, essuyage,
- nettoyage des miroirs, tuyauteries, siphons,
- enlèvement des étiquettes.

Appareillage électrique :

Forfait pour enlèvement des traces de doigts et taches sur prises de courant, interrupteurs et tous appareillages.

Prix unitaire pour l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

- Pour l'ensemble du préau

6.4.1 4 **Nettoyage final de livraison**

Intervention après nettoyage de OPR

Il s'agit là essentiellement d'un travail de finition (ou de retouches) : dernier lavage des sols (dépoussiérage si l'électricien a installé une prise supplémentaire, par exemple, et suivi des sanitaires).

Nota : les vitrages et revêtements muraux ne sont pas concernés par le nettoyage final.

PRINCIPALES PRESTATIONS A EFFECTUER :

Dallage béton surfacé lissé :
Balayage.

Appareils sanitaires :
robinetterie et accessoires.
Essuyage et lavage si besoin.

Localisation :

- Pour l'ensemble du préau